

INTERPELLATION

**de la députée (suppl.) Liliane Brigger (CSPO) et consorts concernant des subventions pour canons à neige et pour la production de neige dans le canton du Valais (11.11.2004)
4.483**

Le tourisme hivernal ne peut plus s'envisager sans canons à neige dans le canton du Valais. L'enneigement commence déjà en novembre à plus de 1500 mètres d'altitude pour garantir le début de la saison d'hiver en décembre.

Ces installations et l'enneigement coûtent très cher aux remontées mécaniques et aux communes touristiques et sans enneigement, on peut s'attendre à d'énormes pertes.

Dans le canton des Grisons, lors des votations de fin septembre 2004, les parlementaires ont approuvé une subvention de plus d'un demi-million de francs pour des canons à neige, respectivement pour la production de neige.

Une telle décision serait la bienvenue dans notre canton pour ne pas charger encore plus la branche du tourisme, déjà fortement touchée.

Quelles sont les intentions du Conseil d'Etat dans cette affaire?

Sion, le 11 novembre 2004
(10h20)

Liliane Brigger, députée (suppl.) (CSPO)
et consorts